



**EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
du CONSEIL D'ADMINISTRATION de l'EPCC SALINE
ROYALE D'ARC-ET-SENANS
SEANCE DU 26 JANVIER 2023**

DEL01JANV2023

OBJET : Approbation du procès-verbal du Conseil d'Administration du 1^{er} décembre 2022

Présents :

Département du Doubs

M. Jean-Luc GUYON, Vice-Président
Mme Marie-Christine DURAI, Conseillère départementale du Doubs
M. Raphaël KRUCIEN, Conseiller départemental
M. Thierry MAIRE DU POSET, Conseiller départemental

Etat

Mme Aymée ROGÉ, Directrice Régionale des Affaires Culturelles Bourgogne Franche-Comté

Département du Jura

Mme Marie-Christine CHAUVIN, Sénatrice, Conseillère départementale

Ville d'Arc-et-Senans

M. Jacques MAURICE, Maire

ENEDIS

M. Yoann ROSSIGNOL, Directeur Territorial Doubs

Personnalités qualifiées

Mme Elisabeth EYCHENNE
M. Jean-François GIRARD
Mme Anne MATHERON
M. Patrice NEUENSCHWANDER
M. François LAIGNEAU

M. Guy LORENZELLI, Payeur départemental, Comptable public de l'EPCC

Pouvoirs :

M. Michel CETRE, Maire de Salins-les-Bains, a donné un pouvoir non nominatif attribué en séance à M. Jacques MAURICE

Mme Annick JACQUEMET, Sénatrice, Conseillère départementale, a donné pouvoir à M. Thierry MAIRE DU POSET

Mme Nathalie LEBLANC, Vice-Présidente de la Région Bourgogne Franche-Comté, a donné un pouvoir non nominatif attribué en séance à M. Jean-Luc GUYON

Mme Liliane LUCCHESI, Vice-Présidente de l'EPCC, Conseillère régionale de la Région Bourgogne Franche-Comté, a donné un pouvoir non nominatif, attribué en séance à M. Jean-François GIRARD

M. Franck ROBINE, Préfet de Région, a donné pouvoir à Mme Aymée ROGÉ

Absents excusés :

Mme Christine BOUQUIN, Présidente

Mme Aline CHASSAGNE, Adjointe au Maire de Besançon

M. Jérôme CLABEAU, représentant du personnel

M. Jean-François COLOMBET, Préfet du Doubs

M. Jean-Pascal FICHERE, Président de la Communauté d'Agglomération du Grand Dole

M. Denis GRANDJEAN, personnalité qualifiée

Rapporteur : M. Jean-Luc GUYON, Vice-Président du Département du Doubs, Président de séance

EXPOSE

Conformément à l'article 6 du Règlement Intérieur de l'EPCC, adopté à l'unanimité par le Conseil d'Administration du 28 mai 2009, il est demandé aux administrateurs d'approuver le procès-verbal du dernier Conseil d'Administration.

Après approbation, il devra être signé par le Président et le Secrétaire de séance.

Il est proposé au Conseil d'Administration de l'EPCC Saline Royale d'Arc et Senans d'adopter le procès-verbal du Conseil d'Administration du 1^{er} décembre 2022.

Il est également demandé au Président et au Secrétaire de séance de le signer.

Vote à main levée

Membres : 18

Pour : 18

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION
APRES AVOIR VOTE**

ADOpte à l'unanimité le procès-verbal du Conseil d'Administration du 1^{er} décembre 2022, tel qu'annexé au rapport.

Le Président de séance
Jean-Luc GUYON



**EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
du CONSEIL D'ADMINISTRATION de l'EPCC SALINE
ROYALE D'ARC-ET-SENANS
SEANCE DU 26 JANVIER 2023**

DEL02JANV2023

OBJET : Mandat du Directeur général

Présents :

Département du Doubs

M. Jean-Luc GUYON, Vice-Président
Mme Marie-Christine DURAI, Conseillère départementale du Doubs
M. Raphaël KRUCIEN, Conseiller départemental
M. Thierry MAIRE DU POSET, Conseiller départemental

Etat

Mme Aymée ROGÉ, Directrice Régionale des Affaires Culturelles Bourgogne Franche-Comté

Ville d'Arc-et-Senans

M. Jacques MAURICE, Maire

ENEDIS

M. Yoann ROSSIGNOL, Directeur Territorial Doubs

Personnalités qualifiées

Mme Elisabeth EYCHENNE
M. Jean-François GIRARD
Mme Anne MATHERON
M. Patrice NEUENSCHWANDER
M. François LAIGNEAU

M. Guy LORENZELLI, Payeur départemental, Comptable public de l'EPCC

Pouvoirs :

M. Michel CETRE, Maire de Salins-les-Bains, a donné un pouvoir non nominatif attribué en séance à M. Jacques MAURICE
Mme Annick JACQUEMET, Sénatrice, Conseillère départementale, a donné pouvoir à M. Thierry MAIRE DU POSET
Mme Nathalie LEBLANC, Vice-Présidente de la Région Bourgogne Franche-Comté, a donné un pouvoir non nominatif attribué en séance à M. Jean-Luc GUYON
Mme Liliane LUCCHESI, Vice-Présidente de l'EPCC, Conseillère régionale de la Région Bourgogne Franche-Comté, a donné un pouvoir non nominatif, attribué en séance à M. Jean-François GIRARD
M. Franck ROBINE, Préfet de Région, a donné pouvoir à Mme Aymée ROGÉ

Absents excusés :

Mme Christine BOUQUIN, Présidente
Mme Aline CHASSAGNE, Adjointe au Maire de Besançon
Mme Marie-Christine CHAUVIN, Sénatrice, Conseillère départementale
M. Jérôme CLABEAU, représentant du personnel
M. Jean-François COLOMBET, Préfet du Doubs
M. Jean-Pascal FICHERE, Président de la Communauté d'Agglomération du Grand Dole
M. Denis GRANDJEAN, personnalité qualifiée

Rapporteur : M. Jean-Luc GUYON, Vice-Président du Département du Doubs, Président de séance

EXPOSE



Orientations du projet d'établissement 2024-2026

Le document présentant à la fois le bilan des années 2021-2022, la programmation de l'année 2023, et les orientations du projet d'établissement 2024-2026 proposées par Hubert Tassy est fourni en annexe au rapport.

Renouvellement du mandat du Directeur général

Considérant :

- La loi du 4 janvier 2002, modifiée par l'article 6 de la loi du 22 juin 2006 relative à la création d'établissements publics de coopération culturelle. JORF 23 juin 2006.
- Le décret n°2002-1172 du 11 septembre 2002.
- Le décret n°2006-781 du 3 juillet 2006.
- Le décret n°2007-788 du 10 mai 2007 relatif aux établissements publics de coopération culturelle et modifiant le Code général des collectivités territoriales.
- La circulaire interministérielle n°2003/005 du 18 avril 2003 relative à la mise en œuvre de la loi n°2002-6 du 4 janvier 2002 relative à la création d'établissements publics de coopération culturelle et du décret n°2002-1172 du 11 septembre 2002.
- La circulaire 2008/006 du 29 août 2008 du ministère de la Culture et de la communication.
- La loi du 26 janvier 1984 de la Fonction publique territoriale, Décret n° 88-145 du 15 février 1988.
- La loi n° 2016-925 du 7 juillet 2016 relative à la liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine.
- L'article 11 des Statuts de l'EPCC Saline royale.

Considérant la présentation du bilan du directeur de la Saline pour les années 2021 et 2022 de son troisième mandat,

Considérant les objectifs fixés par le Conseil d'Administration amplement atteints tant sur le plan culturel que budgétaire et social,

Considérant les orientations du projet d'établissement présentées par le Directeur général pour les années 2024-2026 assurant la cohérence et l'ambition de la stratégie validée préalablement par le Conseil d'Administration,

Il est proposé d'approuver les orientations du projet d'établissement proposées par Hubert Tassy pour la période 2024-2026, puis en conséquence de renouveler pour 3 ans le mandat d'Hubert Tassy en tant que Directeur général de l'EPCC, du 1^{er} janvier 2024 au 31 janvier 2027 (le vote du budget primitif devant être voté chaque année au plus tard le 31 janvier).

Il est rappelé que les décisions de renouvellement éventuel de mandat de la direction générale de l'EPCC sont prises, au plus tard, douze mois avant l'issue du mandat en cours, comme l'a souhaité le Conseil d'Administration le 30 janvier 2020.

Il est proposé au Conseil d'Administration de l'EPCC Saline royale d'Arc-et-Senans d'approuver les orientations du projet d'établissement 2024-2026 telles que présentées en annexe au rapport et, en conséquence, de renouveler le mandat de Directeur général d'Hubert Tassy pour la période du 1^{er} janvier 2024 au 31 janvier 2027.

Vote à main levée

Membres : 17

Pour : 17

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

APRES AVOIR VOTE

APPROUVE à l'unanimité les orientations du projet d'établissement 2024-2026 telles que présentées en annexe au rapport.

RENOUVELLE à l'unanimité le mandat de Directeur général d'Hubert Tassy pour la période du 1^{er} janvier 2024 au 31 janvier 2027.

Le Président de séance
Jean-Luc GUYON



**EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
du CONSEIL D'ADMINISTRATION de l'EPCC SALINE
ROYALE D'ARC-ET-SENANS
SEANCE DU 26 JANVIER 2023**

DEL03JANV2023

OBJET : Approbation du budget primitif 2023

Présents :

Département du Doubs

M. Jean-Luc GUYON, Vice-Président
Mme Marie-Christine DURAI, Conseillère départementale du Doubs
M. Raphaël KRUCIEN, Conseiller départemental
M. Thierry MAIRE DU POSET, Conseiller départemental

Etat

Mme Aymée ROGÉ, Directrice Régionale des Affaires Culturelles Bourgogne Franche-Comté

Ville d'Arc-et-Senans

M. Jacques MAURICE, Maire

ENEDIS

M. Yoann ROSSIGNOL, Directeur Territorial Doubs

Personnalités qualifiées

Mme Elisabeth EYCHENNE
M. Jean-François GIRARD
Mme Anne MATHERON
M. Patrice NEUENSCHWANDER
M. François LAIGNEAU

M. Guy LORENZELLI, Payeur départemental, Comptable public de l'EPCC

Pouvoirs :

M. Michel CETRE, Maire de Salins-les-Bains, a donné un pouvoir non nominatif attribué en séance à M. Jacques MAURICE

Mme Annick JACQUEMET, Sénatrice, Conseillère départementale, a donné pouvoir à M. Thierry MAIRE DU POSET

Mme Nathalie LEBLANC, Vice-Présidente de la Région Bourgogne Franche-Comté, a donné un pouvoir non nominatif attribué en séance à M. Jean-Luc GUYON

Mme Liliane LUCCHESI, Vice-Présidente de l'EPCC, Conseillère régionale de la Région Bourgogne Franche-Comté, a donné un pouvoir non nominatif, attribué en séance à M. Jean-François GIRARD

M. Franck ROBINE, Préfet de Région, a donné pouvoir à Mme Aymée ROGÉ

Absents excusés :

Mme Christine BOUQUIN, Présidente
Mme Aline CHASSAGNE, Adjointe au Maire de Besançon
Mme Marie-Christine CHAUVIN, Sénatrice, Conseillère départementale
M. Jérôme CLABEAU, représentant du personnel
M. Jean-François COLOMBET, Préfet du Doubs
M. Jean-Pascal FICHERE, Président de la Communauté d'Agglomération du Grand Dole
M. Denis GRANDJEAN, personnalité qualifiée

Rapporteur : M. Jean-Luc GUYON, Vice-Président du Département du Doubs, Président de séance

EXPOSE

Le modèle économique de l'EPCC repose en 2023 sur l'équilibre suivant :

ANNEE 2023					
CHARGES (en millions d'euros)			PRODUITS (en millions d'euros)		
Masse salariale	3,45	49%	Recettes propres	3,87	55%
Charges de structure (incompressibles)	1,25	18%	Mécénat et sponsoring	0,63	9%
Hébergement, restauration, centre de congrès	0,60	9%	Contribution statutaires	1,22	17%
Activités culturelles et scientifiques	1,56	22%	Autres financements publics français	1,22	17%
Stratégie de développement et communication	0,15	2%	Subventions européennes	0,07	1%
TOTAL des charges	7,01	100%	TOTAL des produits	7,01	100%

La Saline royale est l'un des rares Centres culturels de rencontre à bénéficier de plus de 60% d'autofinancement.

L'équilibre de son budget reste un défi chaque année car les contributions statutaires (17% des produits), loin de financer les charges fixes de l'EPCC (67% des charges), ne permettent pas de couvrir la masse salariale (49% des charges).

C'est ainsi grâce au fort accroissement des recettes propres de ces dernières années (+73% depuis 2012), et au soutien des partenaires publics sur des projets spécifiques, que l'EPCC parvient jusqu'ici à équilibrer son budget (cf. budget de fonctionnement pluriannuel en annexe au rapport).

Retombées économiques locales des activités de la Saline royale

La Saline royale a obtenu des résultats remarquables ces 9 dernières années qui dépassent de loin sa mission principale de diffusion culturelle et de valorisation du patrimoine :

- Le budget de l'EPCC est passé de 3,5M€ à 7M€. Ses recettes propres ont augmenté de +1.750.000 € depuis 2013, soit une hausse de +73%.
- L'EPCC a autofinancé près de 6,4M€ d'investissements depuis 2013.
- Nous avons créé 29 emplois durables financés par l'accroissement de nos recettes propres depuis 2013, en passant d'un effectif de 49 à 78 équivalents temps plein.
- La fréquentation du monument est passée de 93.800 personnes en 2013 à près de 125.000 personnes en 2017, 2018, 2019 et 2022.
- L'étude d'impact économique de la Saline menée pour la 1^{ère} fois en 2015 a été actualisée en 2018, puis en 2022, à partir d'une méthode élaborée par les ministères de l'Environnement et de la Culture pour les Grands sites de France et les sites Unesco, et en partenariat avec le Comité régional du tourisme BFC, Doubs tourisme et Jura Tourisme. Elle révèle que les activités de l'établissement génèrent **des retombées économiques de 20,7M€ par an sur les départements du Doubs et du Jura**, avec une hausse de **+51% depuis 2015** et de 19% depuis 2018.

RETOMBÉES ECONOMIQUES LOCALES	2015	2018	2022	Évolution depuis 2015 (%)	Évolution depuis 2018 (%)
Retombées économiques sur le Doubs et le Jura (global)	13 728 779 €	17 487 631 €	20 742 192 €	51%	19%
Retombées économiques sur le Doubs et le Jura (par habitant)	17 €	22 €	26 €	52%	18%

Ces retombées économiques représentaient 17€ par habitant sur le Doubs et le Jura en 2015, puis 22€ par habitant en 2018 et atteignent 26€ par habitant en 2022. Pour 1€ de subvention publique locale investi dans la Saline, l'établissement génère plus de 10,91€ de retombées économiques sur les départements du Doubs et du Jura.

Les bons résultats depuis 2013 ont également permis à l'EPCC de **créer 29 emplois (équivalents temps plein) durables et non-délocalisables** en zone rurale dans le but de développer le volume d'activité, la fréquentation et la notoriété de la Saline royale :

- 1 poste de Responsable hôtel-restaurant
- 1 poste de Chef de cuisine
- 1 poste de Second de cuisine
- 2 postes de Cuisiniers
- 4 postes de Serveurs
- 1 poste de Régisseur général
- 2 postes de Gouvernants
- 1 poste de Coordinatrice de billetterie
- 3 postes d'agents de billetterie HistoPad
- 1 poste de Responsable de projets européens
- 1 poste de Responsable de la saison culturelle
- 1 poste d'Adjoint au chef jardinier
- 2 postes de Jardiniers
- 1 poste de Maraîcher
- 1 poste de Responsable de l'hébergement
- 1 poste de Chargé de développement de l'hôtel
- 1 poste de Réceptionniste
- 1 poste de Community manager
- 1 poste de Chargée de développement
- 1 poste de Gestionnaire de paie

Une stratégie de développement du projet culturel pour accroître la notoriété et la fréquentation de la Saline royale

Le développement de recettes propres constitue une priorité pour préserver l'équilibre budgétaire de l'établissement et assurer le maintien des emplois et le développement des activités.

Ce développement ne peut se réaliser sans investissement. Conformément au projet d'établissement, le Directeur général de l'EPCC a choisi **d'investir dans la notoriété du Centre Culturel de Rencontre, la recherche de nouveaux publics et le lancement de nouveaux moteurs de développement économique** pour assurer un plus grand degré d'autonomie financière de l'EPCC pour les années à venir.

Cette stratégie de développement se décline en 2 axes :

1 – De grands projets structurants pour l'avenir :

- En déployant le Festival des jardins sur **le 2^{ème} demi-cercle** imaginé pour la Cité idéale de Ledoux, sur la prairie située à l'arrière de la Saline, afin de donner vie à l'utopie de l'architecte. Ce projet d'aménagement paysager « **Un Cercle immense** » intègre l'aménagement d'un jardin pédagogique dédié aux écosystèmes jurassiens franco-suisses, en partenariat avec l'Université de Franche-Comté, ainsi que la création de jardins permanents aménagés dans l'enceinte de la Saline et signés par de grands paysagistes.
- En créant avec **MUSICAMPUS** un centre international d'enseignement et de services numériques musicaux à distance. Ce projet est fondé sur la sauvegarde et la diffusion du patrimoine par la formation des meilleurs musiciens de demain. L'objectif est de créer le plus complet et le plus prestigieux catalogue international de Master Class filmées de musique classique et baroque et d'offrir une chance aux jeunes musiciens du monde entier d'ouvrir leur carrière à l'international en suivant les enseignements des plus grands Maîtres de musique lors d'académies à la Saline royale et en accédant à l'excellence de l'enseignement musical on-line. Les enregistrements multi-caméras de ces Master Class seront diffusés auprès des universités et institutions musicales du monde entier, **sur une plateforme web dédiée**,



permettant d'accéder à tous les angles de caméras en même temps, de changer et switcher instantanément de point de vue et de vivre une expérience d'apprentissage radicalement nouvelle. Chaque utilisateur prend ainsi la place du réalisateur et construit son visionnage personnel en direct « live ». La direction artistique est portée par le violoncelliste Marc Coppey.

- En aménageant **des studios d'enregistrement à l'étage de la nouvelle salle de spectacle** construite par le Département du Doubs, propriétaire, dans la Berne Est (1.000m² non exploités depuis 1937). Ce projet permettra d'accueillir de façon régulière des stages de musique de haut niveau pour MUSICAMPUS, mais également des congrès et des événements privés.
- En enrichissant le contenu de la visite patrimoniale quotidienne de la Saline royale avec le projet « 180° augmenté » qui permet :
 - o La création d'un dispositif de **réalité augmentée** artistique et interactif connecté et évolutif dans le bâtiment de la Berne Ouest, portant sur la narration du passé manufacturier de la Saline royale.
 - o L'aménagement d'une **salle d'interprétation numérique de l'histoire de la Saline royale** dans l'actuel Hall Antoine.
 - o La conception d'un nouveau dispositif de **smartguides multilingues**, les **HistoPads**, pour remplacer les audioguides vieillissants.
 - o La **valorisation numérique du célèbre traité de Claude-Nicolas Ledoux** dans le musée des maquettes (table tactile, modélisations 3D de bâtiments).
- En créant dans la Berne Ouest une véritable cathédrale d'images, le Centre de Lumières, pour valoriser la diversité des sites du Patrimoine mondial, grâce à un dispositif immersif projeté sur toute la charpente du bâtiment. Cette installation monumentale donnera à voir des édifices disparus, menacés ou inaccessibles, ainsi que des sites ouverts au public du monde entier, en se basant sur des relevés architecturaux 3D, répliques numériques fidèles des sites physiques. La livraison des travaux est prévue au printemps 2023.

2 – Une politique événementielle ambitieuse :

- En accueillant en Résidence de 2016 à 2022 l'un des plus importants musiciens de notre époque : Jordi Savall et son ensemble le Concert des Nations. La Saline royale devenant le lieu de création, de production, de diffusion et de transmission de trente années de recherches et d'expressions musicales de Jordi Savall. De nombreux partenariats se sont ainsi développés en région pour accroître l'impact de cette résidence en Bourgogne-Franche-Comté : avec la Ville de Dole pour la Collégiale, avec Les 2 Scènes à Besançon, avec la Ville de Beaune, avec le Conservatoire de Besançon, avec le Festival de Musique de Besançon, avec la Cité de la Voix à Vézelay, avec le Pôle Supérieur de Dijon et Chalon-sur-Saône, et la Mission Voix de Franche-Comté.
- Un nouveau projet de résidence musicale d'envergure est envisagé avec l'Orchestre Français des Jeunes à compter de 2023. Depuis 1982, cet orchestre national forme les jeunes musiciens au métier de musicien d'orchestre sous la direction de chefs de renommée internationale. Recrutés sur audition dans toute la France, les musiciens ont l'opportunité de participer à 3 sessions symphoniques annuelles. Au cours des dernières années, l'OFJ a élargi sa mission pour s'adapter aux évolutions du métier de musicien d'orchestre, par le biais notamment d'une formation à la médiation afin de donner aux musiciens des outils leur permettant de rendre la musique classique accessible à tous les publics.
- En produisant de grandes expositions attirant un public nombreux autour d'artistes de premier ordre : Hergé / Tintin en 2017, « Les cités végétales » de Luc Schuiten en 2018, « Woodstock Spirit » de Marc Benaïche et « Le monde de Jules Verne » en 2019, « Le cirque, c'est la nostalgie du paradis » avec le Cirque Plume et le Mucem en 2020, avec les artistes suisses Plonk&Replonk en 2021, avec le peintre Charles Belle avec le Musée Courbet et le Musée d'Archéologie et des Beaux-Arts de Besançon en 2022, puis avec la fondation dédiée à l'œuvre du peintre, illustrateur et sculpteur Jean-Michel Folon en 2023.
- En associant de grands noms aux activités traditionnelles de la Saline, tels qu'**Alain Baraton**, chef jardinier du Château de Versailles et chroniqueur sur France Inter et France 5, qui devient le Président honoraire du Festival des jardins de la Saline royale. Le **Festival des jardins** offre aux visiteurs 10 jardins renouvelés entièrement chaque année, avec la contribution d'artistes et de paysagistes européens, en collaboration avec de nombreux établissements de formation professionnelle. En 2022, les jardins ont été conçus autour de l'œuvre du paysagiste, artiste et jardinier Gilles CLEMENT. En 2023, les jardins seront conçus autour du thème « **Peinture et poésie** » en écho à l'exposition consacrée à Jean-Michel Folon, en partenariat avec 30 établissements de formation en France, Belgique et Suisse.

- En créant des **événements fédérateurs en été tels que « Lux Salina » et les soirées de mapping**, pour mobiliser le grand public et le tissu associatif en région (800 figurants bénévoles et plus de 30.000 spectateurs accueillis).
- En développant une nouvelle offre familiale en hiver via le **marché de Noël d'artisanat d'art**.
- En liant le sport et le patrimoine par l'inscription dans le calendrier sportif régional d'une nouvelle course : le « **Trail des 2 salines** » reliant symboliquement Salins-les-Bains à Arc-et-Senans.

En articulant l'excellence artistique et scientifique avec l'accessibilité pour le plus grand nombre, la stratégie de l'établissement vise à renforcer la position de la Saline royale sur la scène culturelle nationale et internationale et, partant, à augmenter la fréquentation du monument et les recettes propres associées (billetterie, librairie, hôtel-restaurant, centre de congrès).

Continuer à développer les recettes propres de l'EPCC pour maintenir l'équilibre budgétaire de la section de fonctionnement

Pour l'année 2023, nous conservons la priorité donnée à la recherche de **nouvelles recettes propres** pour financer les charges fixes de fonctionnement, le projet culturel et équilibrer le budget durablement.

Les défis budgétaires de l'exercice 2023 s'expliquent par :

- L'inflation supérieure à 6% (soit +150k€), et la hausse plus forte encore des coûts de chauffage au fioul (+50k€) et d'électricité (+68k€).
- La forte hausse de dotation aux amortissements liés aux investissements récents (Cercle immense, refonte du parcours de visite numérique...) : +150k€ entre 2018 et 2021, et +200k€ supplémentaires pour atteindre plus de 580k€ en 2023.
- Le démarrage en 2022 du partage des recettes liées à l'HistoPad, coproduit avec notre partenaire Histovery (1,25€ par billet payant en 2022 puis 1,50€ en 2023).
- L'augmentation à trois reprises depuis janvier 2022 de la valeur du point d'indice V1 déterminant la hauteur des salaires et fixé par la convention collective de l'animation (soit +8,39% en deux ans, correspondant à une hausse de la masse salariale de +210k€). La valeur du point d'indice a augmenté de 2,06% en janvier 2022, puis de 2,45% en mai 2022, et enfin de 3,63% en janvier 2023.
- Un investissement conséquent en communication pour renforcer l'attractivité du monument en s'appuyant sur le renouvellement de l'offre de visite (5 hectares de jardins supplémentaires, pavillon immersif sur le patrimoine mondial, refonte de l'exposition du hall Antoine, table tactile du musée Ledoux, etc.).

Pour équilibrer le Budget Primitif, la Direction a construit un projet de budget reposant sur :

- Des recettes de billetterie en hausse (+233k€), à l'image de la fréquentation positive de l'année 2022, accompagnées de l'évolution pluriannuelle des tarifs validée en 2019.
- Une hausse des recettes de l'Hôtel (+65k€), de la Table des jardins (+18k€), du Centre de congrès (+260k€), et de la Librairie-boutique (+13k€) en cohérence avec le niveau des recettes importantes réalisées en 2022.
- L'inscription au budget de recettes prévisionnelles supplémentaires correspondant à l'anticipation d'une affectation du résultat pour équilibrer le Budget Primitif 2023.

Le budget de la programmation culturelle reste globalement stable. Cette dernière est détaillée dans le rapport n°2.

Une politique pluriannuelle d'investissements

Pour rester attractif, compétitif et se donner les meilleures chances de développer ses recettes propres pour équilibrer durablement ses budgets, l'EPCC et ses partenaires publics peuvent investir conjointement et de manière significative dans le patrimoine bâti, dans la création d'outils numériques de médiation culturelle susceptibles d'attirer de nouveaux publics et de mieux fidéliser les publics régionaux, et dans le renouvellement et le développement du parc de matériel de la Saline.



Le plan pluriannuel d'investissement de l'EPCC traduit **quatre objectifs stratégiques** de la Saline royale d'Arc-et-Senans :

- Accroître la fréquentation du monument et valoriser son patrimoine en enrichissant continuellement son offre culturelle.
- Développer ses activités rémunératrices (événements d'entreprises, hôtellerie, librairie, restauration).
- Garantir la sécurité des biens et des personnes.
- Réduire ses dépenses de fonctionnement sur le moyen terme.

Les principaux projets d'investissement de l'EPCC pour l'année 2023 :

Culturel :

- Maquette pour le musée « Histoires de sel » : 25.000 €.
- Mise en lumière des bâtiments : 616.000 €.
- Berne ouest immersive : 1.967.000 € (financé à 94% par le FEDER).
- Bancs pour les musées et signalétique : 11.000 €.
- Achat de PDA pour le contrôle de billets vendus en ligne : 3.300 €.
- Développement du module de vente de billetterie via les plateformes Tripadvisor, Fnac.com, etc. : 5.700 €.

Jardins / Cercle immense :

- Mobilier d'extérieur fixe dans les jardins : 78.500 €.
- Équipements pour consolider l'activité de maraichage (motoculteur, semoir, système d'irrigation) : 23.000 €.
- Plantation d'une nouvelle allée d'arbres circulaire : 33.000 €.
- Aménagement du jardin de l'Arc Jurassien : 102.000 €.

Technique :

- Régie audiovisuelle salle Migeon : 4.000 €.
- Rayonnage pour les locaux de stockage : 15.000 €.
- Remplacement de matériel informatique : 13.400 €.

Centre de congrès, hôtel, restaurant :

- Rénovation partielle des chambres d'hôtel et de la réception : 36.000 €.
- Remplacement des tables et chaises d'extérieur pour le restaurant : 9.700 €.
- Achat de tables hautes (mange-debout) pour la grande salle de la Berne Est : 6.000 €.
- Nettoyeurs vapeur : 4.000 €.
- Logiciel PMS : 30.000 €.

Conclusion

Ce projet de budget assure la transmission d'un patrimoine historique aux générations futures et son inscription dans un environnement à protéger, il dynamise un centre de développement culturel et économique, il préserve l'outil de travail d'une importante communauté de salariés, enfin il conforte l'un des symboles de l'hospitalité et de l'excellence d'un Département et d'une Région.

Il est proposé au Conseil d'Administration de l'EPCC Saline Royale d'Arc et Senans d'approuver le budget primitif 2023 tel que présenté supra et dans la maquette budgétaire jointe au rapport.

Vote à main levée

Membres : 17

Pour : 15

Abstentions : 2

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

APRES AVOIR VOTE

APPROUVE le budget primitif 2023 tel que présenté supra et dans la maquette budgétaire jointe au rapport.

Le Président de séance
Jean-Luc GUYON



**EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
du CONSEIL D'ADMINISTRATION de l'EPCC SALINE
ROYALE D'ARC-ET-SENANS
SEANCE DU 26 JANVIER 2023**

DEL04JANV2023

OBJET : Recrutement d'un régisseur audiovisuel

Présents :

Département du Doubs

M. Jean-Luc GUYON, Vice-Président
Mme Marie-Christine DURAI, Conseillère départementale du Doubs
M. Raphaël KRUCIEN, Conseiller départemental
M. Thierry MAIRE DU POSET, Conseiller départemental

Etat

Mme Aymée ROGÉ, Directrice Régionale des Affaires Culturelles Bourgogne Franche-Comté

Ville d'Arc-et-Senans

M. Jacques MAURICE, Maire

ENEDIS

M. Yoann ROSSIGNOL, Directeur Territorial Doubs

Personnalités qualifiées

Mme Elisabeth EYCHENNE
M. Jean-François GIRARD
Mme Anne MATHERON
M. Patrice NEUENSCHWANDER
M. François LAIGNEAU

M. Guy LORENZELLI, Payeur départemental, Comptable public de l'EPCC

Pouvoirs :

M. Michel CETRE, Maire de Salins-les-Bains, a donné un pouvoir non nominatif attribué en séance à M. Jacques MAURICE

Mme Annick JACQUEMET, Sénatrice, Conseillère départementale, a donné pouvoir à M. Thierry MAIRE DU POSET

Mme Nathalie LEBLANC, Vice-Présidente de la Région Bourgogne Franche-Comté, a donné un pouvoir non nominatif attribué en séance à M. Jean-Luc GUYON

Mme Liliane LUCCHESI, Vice-Présidente de l'EPCC, Conseillère régionale de la Région Bourgogne Franche-Comté, a donné un pouvoir non nominatif, attribué en séance à M. Jean-François GIRARD

M. Franck ROBINE, Préfet de Région, a donné pouvoir à Mme Aymée ROGÉ

Absents excusés :

Mme Christine BOUQUIN, Présidente
Mme Aline CHASSAGNE, Adjointe au Maire de Besançon
Mme Marie-Christine CHAUVIN, Sénatrice, Conseillère départementale
M. Jérôme CLABEAU, représentant du personnel
M. Jean-François COLOMBET, Préfet du Doubs
M. Jean-Pascal FICHERE, Président de la Communauté d'Agglomération du Grand Dole
M. Denis GRANDJEAN, personnalité qualifiée

Rapporteur : M. Jean-Luc GUYON, Vice-Président du Département du Doubs, Président de séance

EXPOSE

Dans la perspective de l'ouverture de la future salle multimodale dans la Berne Est de la Saline royale, dont les travaux, portés par le Conseil départemental du Doubs, seront livrés à la fin du printemps 2023, l'EPCC envisage de créer un poste de régisseur audiovisuel en CDI à temps complet.

Sous la responsabilité du Directeur technique, ses missions seront les suivantes :

- Gestion et maintenance du parc audiovisuel de l'ensemble du monument.
- Régie technique d'une salle de concert et de congrès de 550 places assises ou 1200 debout, à titre principal, et régie technique de salles de réunion plus petites, à titre secondaire.
- Préparation et mise en œuvre technique (montage, démontage, exploitation) des événements avec l'équipe technique.
- Gestion du personnel technique intermittent pour la grande salle : planning, recrutement, encadrement.
- Étude technique de faisabilité des événements, conception de plans d'implantation / configuration de salles, mise à jour des fiches techniques. Dans ce cadre, vous proposez des solutions comparées optimisant les moyens humains, économiques et matériels.

Il s'agit d'un poste de cadre au forfait en jours (catégorie G, 375 points).

Une offre d'emploi a été diffusée à l'automne 2022. Après analyse des candidatures reçues, et à la suite des entretiens réalisés, la Direction de l'EPCC a exprimé sa préférence pour le profil de M. Hugo Dajtlich, qui travaillait jusqu'alors à la Commanderie de Dole.

Il est proposé au Conseil d'Administration de l'EPCC Saline Royale d'Arc et Senans d'approuver le projet de recrutement en CDI d'un régisseur audiovisuel.

Vote à main levée

Membres : 17

Pour : 17

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

APRES AVOIR VOTE

APPROUVE à l'unanimité le projet de recrutement en CDI d'un régisseur audiovisuel.

Le Président de séance
Jean-Luc GUYON